

Mémoire d'Huguette Mayer-Billo, citoyenne de
Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, présenté au
BAPE dans le cadre du projet d'implantation
du parc éolien de Saint-Valentin

À Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix et les paroisses avoisinantes deux pôles économiques sont existants: l'agriculture et le tourisme. La venue d'éoliennes nuit aux deux économies.

Les terres agricoles sont classées parmi les meilleures au Québec. Toute la population vit en respectant ce fait; pas de construction, de chemin d'accès, d'utilisation du sol, etc ...

Le tourisme est en développement constant et d'énormes efforts et investissements se font d'année en années pour améliorer et favoriser cette industrie de plus en plus prospère dans notre région.

La venue d'un parc éolien va à l'encontre de toute économie (présentement en grande évolution) de notre région.

Les oiseaux migrateurs et autres seront affectés par ces éoliennes. Malgré les études et témoignages d'experts, j'ai été témoin toute ma vie de cette migration, je ne suis pas convaincue de la non nuisance de ce projet.

Le projet éolien crée de l'animosité entre citoyens. C'est dommage; il fait bon vivre ici surtout à cause des contacts humains qui sont toujours chaleureux.

Je crois que ce projet n'a pas sa raison d'être à cause de ses nombreux impacts. La valeur mobilière sera réduite, le bruit, la santé, l'impact visuel, ect. La non nécessité dans l'immédiat de ce développement énergétique (surplus d'hydro). Le fonctionnement encore au stade expérimental d'un parc éolien. La façon dont ce projet à été instauré. Le non-respect de la démocratie.

J'ai assisté à plusieurs rencontres de part et d'autre du projet et après analyse des données d'experts, je vous fais part par la présente de mon refus du projet éolien de Saint-Valentin.

Huguette Mayer-Billo

